QuinteSciences à l'Ecole 2014
REGLEMENT DU CONCOURS

À partir d'un travail pluridisciplinaire, des élèves présentent une réalisation concrète permettant d'illustrer, expliciter, quantifier ou modéliser un phénomène scientifique ou technologique.

Conditions d'inscription

- Constituer une équipe de deux à quatre élèves de lycées général et technologique (ou un groupe mixte collégiens - lycéens).
- Avoir réalisé une production (maquette, expérience, simulation, modélisation...) en relation avec au moins deux des disciplines suivantes : mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, sciences industrielles de l'ingénieur.
- Avoir mené cette réalisation dans le cadre des enseignements d'exploration, de travaux personnels encadrés (TPE), de projets (notamment ceux menés en séries technologiques), d'un atelier scientifique, d'un club sciences et techniques, de l'action "Apprentis chercheurs"...

Déroulement du concours

- **Étape 1 : Inscription en ligne des groupes d'élèves par un enseignant responsable** à l'adresse : http://acver.fr/2014f

L'enseignant complète le formulaire afin de présenter le travail des élèves.
La date limite d'inscription des groupes est **lundi 31 mars 2014 à 8h.**

- **Étape 2 : Sélections pour la finale académique**

Un comité d'enseignants et d'inspecteurs sélectionne les groupes pour la finale, qui se déroulera le **21 mai 2014 (matin et après-midi)**.

Critères retenus pour la sélection :

- L'originalité du sujet et/ou de la démarche ;
- la clarté de la problématique ;
- la pertinence de la démarche : cohérence entre le travail réalisé et la problématique choisie.

- **Étape 3 : Finale le 21 mai 2014**

Le matin, les groupes d'élèves présenteront leur travail devant un jury interdisciplinaire (mathématiques, physique-chimie, SVT, et STI). L'après-midi aura lieu une conférence ou une présentation d'expériences ouverte au public, suivie de la proclamation des résultats et de la remise des prix.

Modalités de la présentation :

Chaque groupe dispose de :

- 15 minutes pour présenter le travail réalisé (présentation argumentée de l'expérience, du phénomène ou du concept étudié). Si une expérience ne peut pas être réalisée sur place, il est possible de la présenter par projection et/ou photos.
- 10 minutes d'échanges avec le jury.

Critères retenus pour l'évaluation lors des soutenances :

- L'originalité du sujet et/ou de la démarche
- La qualité du travail réalisé
- La qualité de la communication orale et des supports utilisés
- Une compréhension véritable du sujet
- La maîtrise du vocabulaire scientifique et technique utilisé
- La structuration de l'exposé
- Le respect des règles de sécurité

Chaque élève participant au concours sera récompensé et recevra un diplôme.
Le public peut assister aux présentations mais il n'est pas autorisé à intervenir.
S'ils le souhaitent, les élèves qualifiés pourront également participer aux sélections du concours « C.Génial » 2014.